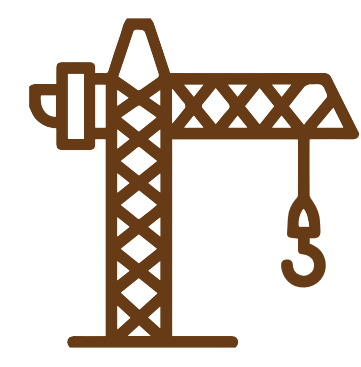
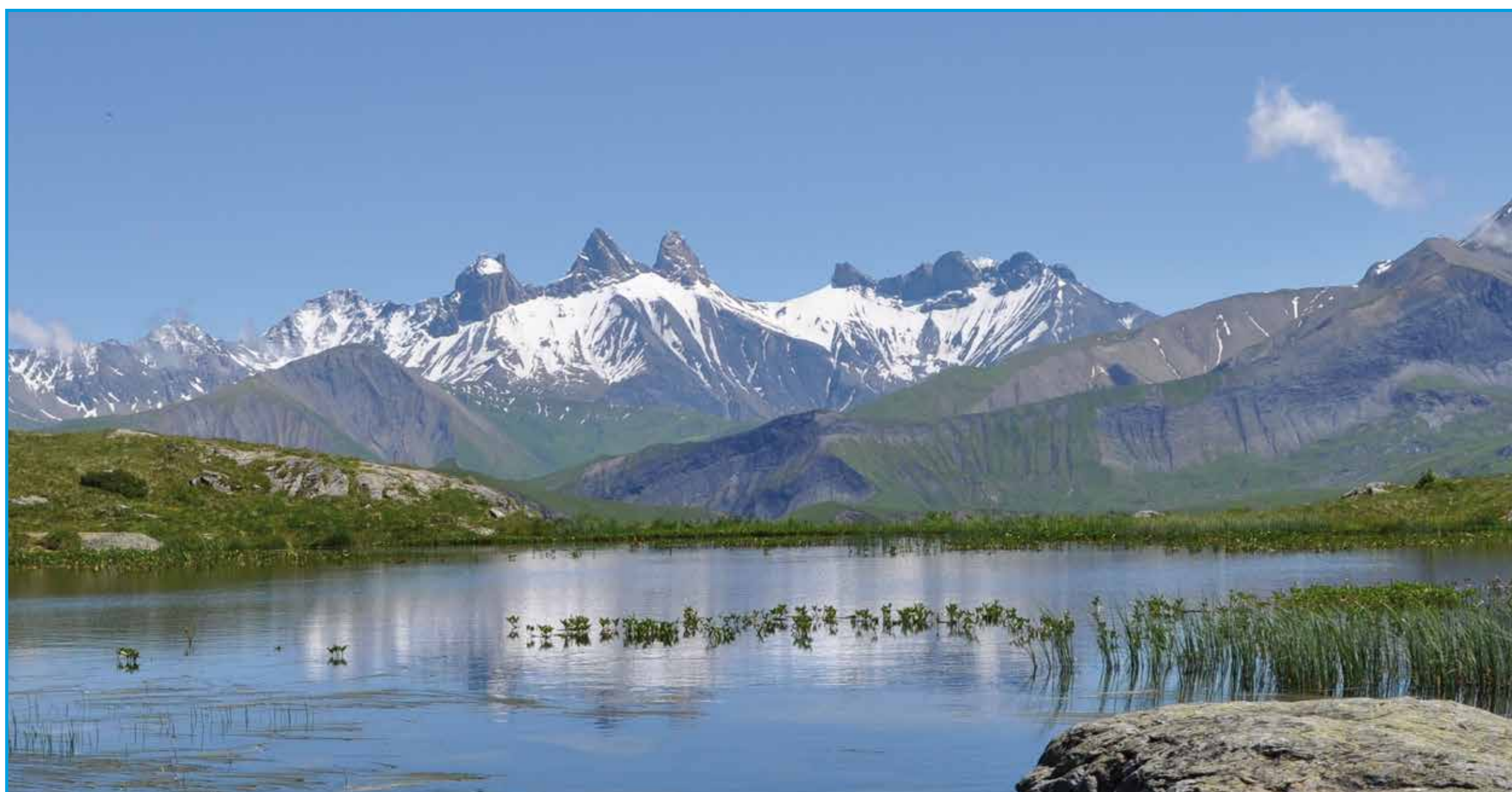




UNE RICHESSE ÉCOLOGIQUE, PAYSAGÈRE ET PATRIMONIALE À PRÉSERVER



2 % seulement des espaces sont artificialisés.



Les **98 %** restants se composent de :

- 25 % de forêts,
- 21 % de surfaces agricoles utilisées,
- 1 % de zones humides,
- 1 % de surfaces en eau,
- 50 % d'autres espaces naturels.

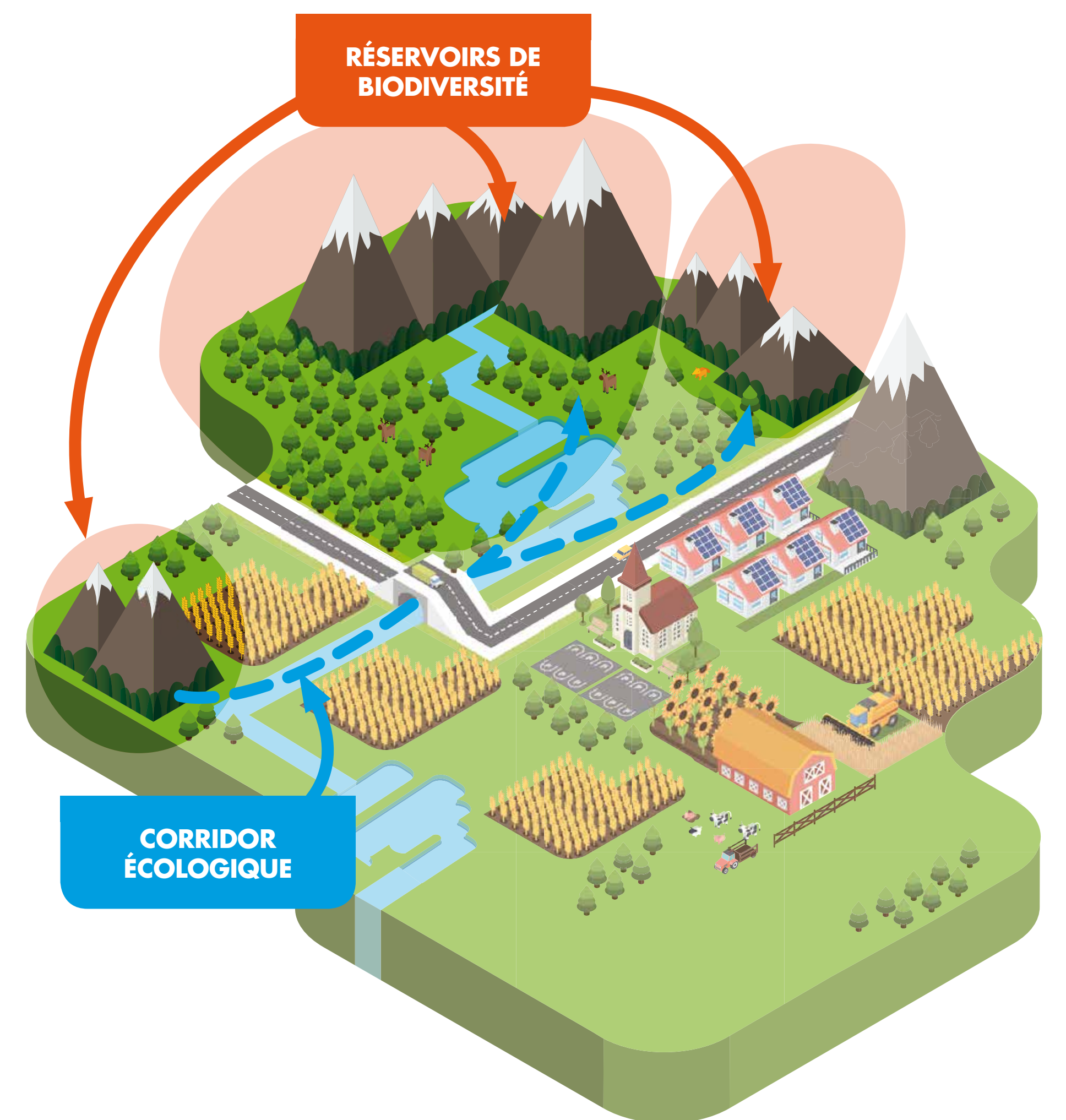
Une grande partie du territoire est protégée à travers :

- le Cœur du Parc National de la Vanoise (14 %),
- les sites classés (5 %),
- les Natura 2000 (13 %).

PROTÉGER NOTRE BIODIVERSITÉ

La **Trame Verte et Bleue** est constituée d'un ensemble de **continuités écologiques** terrestres et aquatiques. Le SCoT la protège en identifiant les **réservoirs de biodiversité** et les **corridors écologiques**.

Il s'agit d'assurer un équilibre entre les activités humaines et la protection de la biodiversité.



ANTICIPER LES BESOINS EN EAU POTABLE ET PRÉSERVER LA RESSOURCE

- Protéger les captages, s'assurer d'une adéquation entre les besoins en eau potable générés par le développement et les capacités du territoire.
- Récupérer et valoriser les eaux pluviales dans les projets commerciaux et immobiliers.

VALORISER NOS PAYSAGES ET PATRIMOINES REMARQUABLES

Le SCoT contribue à la protection et à la valorisation des paysages de Maurienne. Leur authenticité et leur diversité renforcent la qualité du cadre de vie et l'attractivité du territoire.



MOBILITÉS

Organiser le développement autour de nœuds stratégiques (pôles regroupant les services, emplois et commerces) à partir desquels l'offre de mobilité du quotidien et touristique est déployée.

Diversifier l'offre de transport (modes doux sécurisés, aménagements qualitatifs, autopartage...).



Maintenir le niveau de desserte ferroviaire du quotidien et en saison touristique jusqu'à Modane, en articulation avec le Lyon-Turin.



TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

La stratégie TEPOS est d'**atteindre en 2050 l'équilibre entre la consommation énergétique du territoire et la production d'énergies renouvelables (ENR)**.

-12%
CONSO

Le SCoT intègre ces objectifs et les décline à horizon 2030. Pour cela, il s'agit de :

1. RÉDUIRE LA CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE DU TERRITOIRE

- **réhabiliter les bâtiments pour lutter contre la précarité énergétique,**
- **développer de nouvelles formes urbaines économes en énergie,** en optimisant les tissus urbains existants par requalification et densification.

+31%
ENR

2. AUGMENTER LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES

- **diversifier le mix énergétique du territoire, afin de limiter sa dépendance aux énergies fossiles.**

